

Le préfet Edgar Monteil

Limoges, 10 janvier. M. Edgar Monteil, préfet de la Haute-Vienne, est rentré à Limoges. Dès hier il a repris ses fonctions de la préfecture. M. Monteil est complètement rétabli de l'indisposition qui l'avait obligé à prendre congé de Limoges quelques mois de repos.

VENGEANCE DE CONDAMNÉS

Rome, 10 janvier. — Deux prisonniers, les nommés Dore et Pelas ont réussi à s'enfuir de la maison d'arrêt de Sargari (Sardaigne) où ils étaient en détention préventive. Six témoins qui avaient été la cause de leur arrestation. Dès le lendemain, Dore surprenait dans la campagne un propriétaire nommé Manca Angioi et le tuait net d'un coup de fusil tiré à bout portant. Dore, son crime accompli, larda le cadavre de coups de couteau et s'enfuit. On redoute de nouvelles vengeances.

Commission du Budget

Paris, 10 janvier. — La commission du budget se réunit ce soir pour examiner les questions relatives aux bouilleurs de cru et au monopole de l'alcool. Elle a aussi convoqué M. Camille Pelletan, ministre de la marine, afin de lui demander sur son budget des explications complémentaires. On dit à la Chambre que M. Pelletan refuse de venir fournir des explications à la commission qui, déjà, lui a montré son hostilité.

Commission du Budget

Paris, 10 janvier. — La commission du budget se réunit ce soir pour examiner les questions relatives aux bouilleurs de cru et au monopole de l'alcool. Elle a aussi convoqué M. Camille Pelletan, ministre de la marine, afin de lui demander sur son budget des explications complémentaires. On dit à la Chambre que M. Pelletan refuse de venir fournir des explications à la commission qui, déjà, lui a montré son hostilité.

Le Sacrilege des Capucins

PAR HENRI PLANÈS
Nos lecteurs y trouveront, dès le début, d'entraînantes scènes étonnantes, un récit authentique et fidèle des cruelles exécutions au XVIII^e siècle, récit qui ne manquera pas d'intéresser au lendemain de l'exécution capitale qui vient d'ensanglanter notre place du Palais-de-Justice.

Le Sacrilege des Capucins

NOUVELLE LILLOISE
par HENRI PLANÈS
S'il se présentait chez vous, vous ne devez pas hésiter à le faire arrêter. Signé : BUNS.

ROUBAIX

COOPÉRATIVE OUVRIÈRE « LA PAIX »
Roubaix, 73-75, 76-78, boulevard de Belfort
La plus importante Coopérative de la région du Nord. Boulangerie, charbons, épicerie, coutellerie, quincaillerie, Maoutention soignée. Marchandises de première qualité.

Le nouveau conditionnement

Les réactionnaires du Conseil municipal montrent une impatience significative, quand on leur parle du fameux Conditionnement privé de la Chambre de Commerce. Nous l'avons encore vu vendredi. Mais ce n'est pas cela qui empêchera y revenir, aussi souvent qu'il sera nécessaire au contraire !

Un grave accident d'usine

A la filature Lemaire et Dillies, rue des Filatures, un homme de peine, Georges Hesper, 54 ans, demeurant rue de Valenciennes, 21, est blessé, hier, après-midi, vers 3 heures, trois quarts dans la salle des bouteilles. Il a été grièvement blessé et a eu la main droite écrasée dans les engrenages d'une machine.

Les Rentes des Travailleurs

A la Société anonyme l'Avenir, un apprenant Emile Loucheur, âgé de 27 ans, demeurant rue Turgot, cour Deschamps, 3, a eu le pied droit pris sur une roue d'un chariot, 40 jours de repos.

M. Rousseau n'est pas content

Nous avons, dans notre compte-rendu de la séance du Conseil municipal de vendredi dernier, raconté, en termes plutôt modérés, les graves interruptions de M. Achille Rousseau. M. Rousseau n'est pas content : il proteste contre nos dires, alors qu'ils sont confirmés par la relation des incidents soulevés au re-

Le bouillant Achille, brandi aujourd'hui

Le bouillant Achille, brandi aujourd'hui dans l'air, ses poings sausselleux et nous adresse la lettre suivante, dont nos lecteurs sauront l'importance : « donquichottisme » digne des antiques chevaliers de la légende.

Vous me prétez, dans un incident de la séance d'hier du Conseil municipal, un rôle que je n'accepte pas sur un point particulier.

Vous me prétez, dans un incident de la séance d'hier du Conseil municipal, un rôle que je n'accepte pas sur un point particulier. Que vos comptes-rendus soient souvent empreints de fantaisie, ce n'est pas de façon générale, pas grand inconvénient. Mais je ne vous permets pas de dire que la menace de me tirer les oreilles, d'où qu'elle vienne, soit susceptible de me faire rentrer dans le cadre. Je n'ai pas eu cette prétention menaçante. En tout cas, si elle a existé, elle est prudemment restée à l'état de menace et je ne conseille ni à celui qui l'aurait proférée, ni à quiconque, de l'accompagner d'un geste un peu razzouli. Jamais, je n'oserais à une menace de violence, et même si la force musculaire de votre héros comique répondait à son volume, je ne ferais encore écraser plutôt que de m'y soumettre volontairement. Mais je doute du double muscle de votre Tarlatan d'occasion, et je suis persuadé qu'il n'acquiescera jamais le geste qu'à une distance respectueuse.

Brave homme ! Il se ferait plutôt écraser !

Brave homme ! Il se ferait plutôt écraser ! Voyez-vous ça : Valenceur qui mourir ! Avis aux amateurs : A qui le canéon ? G. L.

Un escroc ingénieux

M. Buns, huissier, à Roubaix, rue du Vieil-Abreuvoir, a adressé à M. le commissaire central de Roubaix, la lettre suivante : Monsieur le commissaire central, J'ai l'honneur de vous envoyer la copie d'une lettre que je viens de recevoir ce matin de M. Alexandre Joire, habitant de Roubaix, Tourcoing, ainsi que la réponse que je viens de lui adresser. Tourcoing, le 9 janvier 1903.

Le crime du Bois de la Fontaine

Le crime du Bois de la Fontaine, le 12 janvier 1903. Un homme de peine, Georges Hesper, 54 ans, demeurant rue de Valenciennes, 21, est blessé, hier, après-midi, vers 3 heures, trois quarts dans la salle des bouteilles. Il a été grièvement blessé et a eu la main droite écrasée dans les engrenages d'une machine.

Le crime du Bois de la Fontaine

Le crime du Bois de la Fontaine, le 12 janvier 1903. Un homme de peine, Georges Hesper, 54 ans, demeurant rue de Valenciennes, 21, est blessé, hier, après-midi, vers 3 heures, trois quarts dans la salle des bouteilles. Il a été grièvement blessé et a eu la main droite écrasée dans les engrenages d'une machine.

Le crime du Bois de la Fontaine

Le crime du Bois de la Fontaine, le 12 janvier 1903. Un homme de peine, Georges Hesper, 54 ans, demeurant rue de Valenciennes, 21, est blessé, hier, après-midi, vers 3 heures, trois quarts dans la salle des bouteilles. Il a été grièvement blessé et a eu la main droite écrasée dans les engrenages d'une machine.

Le crime du Bois de la Fontaine

Le crime du Bois de la Fontaine, le 12 janvier 1903. Un homme de peine, Georges Hesper, 54 ans, demeurant rue de Valenciennes, 21, est blessé, hier, après-midi, vers 3 heures, trois quarts dans la salle des bouteilles. Il a été grièvement blessé et a eu la main droite écrasée dans les engrenages d'une machine.

Le crime du Bois de la Fontaine

Le crime du Bois de la Fontaine, le 12 janvier 1903. Un homme de peine, Georges Hesper, 54 ans, demeurant rue de Valenciennes, 21, est blessé, hier, après-midi, vers 3 heures, trois quarts dans la salle des bouteilles. Il a été grièvement blessé et a eu la main droite écrasée dans les engrenages d'une machine.

Le crime du Bois de la Fontaine

Le crime du Bois de la Fontaine, le 12 janvier 1903. Un homme de peine, Georges Hesper, 54 ans, demeurant rue de Valenciennes, 21, est blessé, hier, après-midi, vers 3 heures, trois quarts dans la salle des bouteilles. Il a été grièvement blessé et a eu la main droite écrasée dans les engrenages d'une machine.

Le crime du Bois de la Fontaine

Le crime du Bois de la Fontaine, le 12 janvier 1903. Un homme de peine, Georges Hesper, 54 ans, demeurant rue de Valenciennes, 21, est blessé, hier, après-midi, vers 3 heures, trois quarts dans la salle des bouteilles. Il a été grièvement blessé et a eu la main droite écrasée dans les engrenages d'une machine.

Tourcoing

Le crime du Bois de la Fontaine, le 12 janvier 1903. Un homme de peine, Georges Hesper, 54 ans, demeurant rue de Valenciennes, 21, est blessé, hier, après-midi, vers 3 heures, trois quarts dans la salle des bouteilles. Il a été grièvement blessé et a eu la main droite écrasée dans les engrenages d'une machine.

Le crime du Bois de la Fontaine

Le crime du Bois de la Fontaine, le 12 janvier 1903. Un homme de peine, Georges Hesper, 54 ans, demeurant rue de Valenciennes, 21, est blessé, hier, après-midi, vers 3 heures, trois quarts dans la salle des bouteilles. Il a été grièvement blessé et a eu la main droite écrasée dans les engrenages d'une machine.

Le crime du Bois de la Fontaine

Le crime du Bois de la Fontaine, le 12 janvier 1903. Un homme de peine, Georges Hesper, 54 ans, demeurant rue de Valenciennes, 21, est blessé, hier, après-midi, vers 3 heures, trois quarts dans la salle des bouteilles. Il a été grièvement blessé et a eu la main droite écrasée dans les engrenages d'une machine.

Le crime du Bois de la Fontaine

Le crime du Bois de la Fontaine, le 12 janvier 1903. Un homme de peine, Georges Hesper, 54 ans, demeurant rue de Valenciennes, 21, est blessé, hier, après-midi, vers 3 heures, trois quarts dans la salle des bouteilles. Il a été grièvement blessé et a eu la main droite écrasée dans les engrenages d'une machine.

Le crime du Bois de la Fontaine

Le crime du Bois de la Fontaine, le 12 janvier 1903. Un homme de peine, Georges Hesper, 54 ans, demeurant rue de Valenciennes, 21, est blessé, hier, après-midi, vers 3 heures, trois quarts dans la salle des bouteilles. Il a été grièvement blessé et a eu la main droite écrasée dans les engrenages d'une machine.

Le crime du Bois de la Fontaine

Le crime du Bois de la Fontaine, le 12 janvier 1903. Un homme de peine, Georges Hesper, 54 ans, demeurant rue de Valenciennes, 21, est blessé, hier, après-midi, vers 3 heures, trois quarts dans la salle des bouteilles. Il a été grièvement blessé et a eu la main droite écrasée dans les engrenages d'une machine.

Le crime du Bois de la Fontaine

Le crime du Bois de la Fontaine, le 12 janvier 1903. Un homme de peine, Georges Hesper, 54 ans, demeurant rue de Valenciennes, 21, est blessé, hier, après-midi, vers 3 heures, trois quarts dans la salle des bouteilles. Il a été grièvement blessé et a eu la main droite écrasée dans les engrenages d'une machine.

Le crime du Bois de la Fontaine

Le crime du Bois de la Fontaine, le 12 janvier 1903. Un homme de peine, Georges Hesper, 54 ans, demeurant rue de Valenciennes, 21, est blessé, hier, après-midi, vers 3 heures, trois quarts dans la salle des bouteilles. Il a été grièvement blessé et a eu la main droite écrasée dans les engrenages d'une machine.

Le crime du Bois de la Fontaine

Le crime du Bois de la Fontaine, le 12 janvier 1903. Un homme de peine, Georges Hesper, 54 ans, demeurant rue de Valenciennes, 21, est blessé, hier, après-midi, vers 3 heures, trois quarts dans la salle des bouteilles. Il a été grièvement blessé et a eu la main droite écrasée dans les engrenages d'une machine.

Le crime du Bois de la Fontaine

Le crime du Bois de la Fontaine, le 12 janvier 1903. Un homme de peine, Georges Hesper, 54 ans, demeurant rue de Valenciennes, 21, est blessé, hier, après-midi, vers 3 heures, trois quarts dans la salle des bouteilles. Il a été grièvement blessé et a eu la main droite écrasée dans les engrenages d'une machine.

Le crime du Bois de la Fontaine

Le crime du Bois de la Fontaine, le 12 janvier 1903. Un homme de peine, Georges Hesper, 54 ans, demeurant rue de Valenciennes, 21, est blessé, hier, après-midi, vers 3 heures, trois quarts dans la salle des bouteilles. Il a été grièvement blessé et a eu la main droite écrasée dans les engrenages d'une machine.

Le crime du Bois de la Fontaine

Le crime du Bois de la Fontaine, le 12 janvier 1903. Un homme de peine, Georges Hesper, 54 ans, demeurant rue de Valenciennes, 21, est blessé, hier, après-midi, vers 3 heures, trois quarts dans la salle des bouteilles. Il a été grièvement blessé et a eu la main droite écrasée dans les engrenages d'une machine.

Le crime du Bois de la Fontaine

Le crime du Bois de la Fontaine, le 12 janvier 1903. Un homme de peine, Georges Hesper, 54 ans, demeurant rue de Valenciennes, 21, est blessé, hier, après-midi, vers 3 heures, trois quarts dans la salle des bouteilles. Il a été grièvement blessé et a eu la main droite écrasée dans les engrenages d'une machine.

Le crime du Bois de la Fontaine

Le crime du Bois de la Fontaine, le 12 janvier 1903. Un homme de peine, Georges Hesper, 54 ans, demeurant rue de Valenciennes, 21, est blessé, hier, après-midi, vers 3 heures, trois quarts dans la salle des bouteilles. Il a été grièvement blessé et a eu la main droite écrasée dans les engrenages d'une machine.

Le crime du Bois de la Fontaine

Le crime du Bois de la Fontaine, le 12 janvier 1903. Un homme de peine, Georges Hesper, 54 ans, demeurant rue de Valenciennes, 21, est blessé, hier, après-midi, vers 3 heures, trois quarts dans la salle des bouteilles. Il a été grièvement blessé et a eu la main droite écrasée dans les engrenages d'une machine.

Le crime du Bois de la Fontaine

Le crime du Bois de la Fontaine, le 12 janvier 1903. Un homme de peine, Georges Hesper, 54 ans, demeurant rue de Valenciennes, 21, est blessé, hier, après-midi, vers 3 heures, trois quarts dans la salle des bouteilles. Il a été grièvement blessé et a eu la main droite écrasée dans les engrenages d'une machine.

Le crime du Bois de la Fontaine

Le crime du Bois de la Fontaine, le 12 janvier 1903. Un homme de peine, Georges Hesper, 54 ans, demeurant rue de Valenciennes, 21, est blessé, hier, après-midi, vers 3 heures, trois quarts dans la salle des bouteilles. Il a été grièvement blessé et a eu la main droite écrasée dans les engrenages d'une machine.

Le crime du Bois de la Fontaine

Le crime du Bois de la Fontaine, le 12 janvier 1903. Un homme de peine, Georges Hesper, 54 ans, demeurant rue de Valenciennes, 21, est blessé, hier, après-midi, vers 3 heures, trois quarts dans la salle des bouteilles. Il a été grièvement blessé et a eu la main droite écrasée dans les engrenages d'une machine.

Le crime du Bois de la Fontaine

Le crime du Bois de la Fontaine, le 12 janvier 1903. Un homme de peine, Georges Hesper, 54 ans, demeurant rue de Valenciennes, 21, est blessé, hier, après-midi, vers 3 heures, trois quarts dans la salle des bouteilles. Il a été grièvement blessé et a eu la main droite écrasée dans les engrenages d'une machine.

Le crime du Bois de la Fontaine

Le crime du Bois de la Fontaine, le 12 janvier 1903. Un homme de peine, Georges Hesper, 54 ans, demeurant rue de Valenciennes, 21, est blessé, hier, après-midi, vers 3 heures, trois quarts dans la salle des bouteilles. Il a été grièvement blessé et a eu la main droite écrasée dans les engrenages d'une machine.

Le crime du Bois de la Fontaine

Le crime du Bois de la Fontaine, le 12 janvier 1903. Un homme de peine, Georges Hesper, 54 ans, demeurant rue de Valenciennes, 21, est blessé, hier, après-midi, vers 3 heures, trois quarts dans la salle des bouteilles. Il a été grièvement blessé et a eu la main droite écrasée dans les engrenages d'une machine.

Le crime du Bois de la Fontaine

Le crime du Bois de la Fontaine, le 12 janvier 1903. Un homme de peine, Georges Hesper, 54 ans, demeurant rue de Valenciennes, 21, est blessé, hier, après-midi, vers 3 heures, trois quarts dans la salle des bouteilles. Il a été grièvement blessé et a eu la main droite écrasée dans les engrenages d'une machine.

Le crime du Bois de la Fontaine

Le crime du Bois de la Fontaine, le 12 janvier 1903. Un homme de peine, Georges Hesper, 54 ans, demeurant rue de Valenciennes, 21, est blessé, hier, après-midi, vers 3 heures, trois quarts dans la salle des bouteilles. Il a été grièvement blessé et a eu la main droite écrasée dans les engrenages d'une machine.

Le crime du Bois de la Fontaine

Le crime du Bois de la Fontaine, le 12 janvier 1903. Un homme de peine, Georges Hesper, 54 ans, demeurant rue de Valenciennes, 21, est blessé, hier, après-midi, vers 3 heures, trois quarts dans la salle des bouteilles. Il a été grièvement blessé et a eu la main droite écrasée dans les engrenages d'une machine.

Le crime du Bois de la Fontaine

Le crime du Bois de la Fontaine, le 12 janvier 1903. Un homme de peine, Georges Hesper, 54 ans, demeurant rue de Valenciennes, 21, est blessé, hier, après-midi, vers 3 heures, trois quarts dans la salle des bouteilles. Il a été grièvement blessé et a eu la main droite écrasée dans les engrenages d'une machine.

Le crime du Bois de la Fontaine

Le crime du Bois de la Fontaine, le 12 janvier 1903. Un homme de peine, Georges Hesper, 54 ans, demeurant rue de Valenciennes, 21, est blessé, hier, après-midi, vers 3 heures, trois quarts dans la salle des bouteilles. Il a été grièvement blessé et a eu la main droite écrasée dans les engrenages d'une machine.

Le crime du Bois de la Fontaine

Le crime du Bois de la Fontaine, le 12 janvier 1903. Un homme de peine, Georges Hesper, 54 ans, demeurant rue de Valenciennes, 21, est blessé, hier, après-midi, vers 3 heures, trois quarts dans la salle des bouteilles. Il a été grièvement blessé et a eu la main droite écrasée dans les engrenages d'une machine.

Le crime du Bois de la Fontaine

Le crime du Bois de la Fontaine, le 12 janvier 1903. Un homme de peine, Georges Hesper, 54 ans, demeurant rue de Valenciennes, 21, est blessé, hier, après-midi, vers 3 heures, trois quarts dans la salle des bouteilles. Il a été grièvement blessé et a eu la main droite écrasée dans les engrenages d'une machine.

Le crime du Bois de la Fontaine

Le crime du Bois de la Fontaine, le 12 janvier 1903. Un homme de peine, Georges Hesper, 54 ans, demeurant rue de Valenciennes, 21, est blessé, hier, après-midi, vers 3 heures, trois quarts dans la salle des bouteilles. Il a été grièvement blessé et a eu la main droite écrasée dans les engrenages d'une machine.

Le crime du Bois de la Fontaine

Le crime du Bois de la Fontaine, le 12 janvier 1903. Un homme de peine, Georges Hesper, 54 ans, demeurant rue de Valenciennes, 21, est blessé, hier, après-midi, vers 3 heures, trois quarts dans la salle des bouteilles. Il a été grièvement blessé et a eu la main droite écrasée dans les engrenages d'une machine.

Le crime du Bois de la Fontaine

Le crime du Bois de la Fontaine, le 12 janvier 1903. Un homme de peine, Georges Hesper, 54 ans, demeurant rue de Valenciennes, 21, est blessé, hier, après-midi, vers 3 heures, trois quarts dans la salle des bouteilles. Il a été grièvement blessé et a eu la main droite écrasée dans les engrenages d'une machine.

Le crime du Bois de la Fontaine

Le crime du Bois de la Fontaine, le 12 janvier 1903. Un homme de peine, Georges Hesper, 54 ans, demeurant rue de Valenciennes, 21, est blessé, hier, après-midi, vers 3 heures, trois quarts dans la salle des bouteilles. Il a été grièvement blessé et a eu la main droite écrasée dans les engrenages d'une machine.

Le crime du Bois de la Fontaine

Le crime du Bois de la Fontaine, le 12 janvier 1903. Un homme de peine, Georges Hesper, 54 ans, demeurant rue de Valenciennes, 21, est blessé, hier, après-midi, vers 3 heures, trois quarts dans la salle des bouteilles. Il a été grièvement blessé et a eu la main droite écrasée dans les engrenages d'une machine.

Le crime du Bois de la Fontaine

Le crime du Bois de la Fontaine, le 12 janvier 1903. Un homme de peine, Georges Hesper, 54 ans, demeurant rue de Valenciennes, 21, est blessé, hier, après-midi, vers 3 heures, trois quarts dans la salle des bouteilles. Il a été grièvement blessé et a eu la main droite écrasée dans les engrenages d'une machine.

Le crime du Bois de la Fontaine

Le crime du Bois de la Fontaine, le 12 janvier 1903. Un homme de peine, Georges Hesper, 54 ans, demeurant rue de Valenciennes, 21, est blessé, hier, après-midi, vers 3 heures, trois quarts dans la salle des bouteilles. Il a été grièvement blessé et a eu la main droite écrasée dans les engrenages d'une machine.

Le crime du Bois de la Fontaine

Le crime du Bois de la Fontaine, le 12 janvier 1903. Un homme de peine, Georges Hesper, 54 ans, demeurant rue de Valenciennes, 21, est blessé, hier, après-midi, vers 3 heures, trois quarts dans la salle des bouteilles. Il a été grièvement blessé et a eu la main droite écrasée dans les engrenages d'une machine.

Le crime du Bois de la Fontaine

Le crime du Bois de la Fontaine, le 12 janvier 1903. Un homme de peine, Georges Hesper, 54 ans, demeurant rue de Valenciennes, 21, est blessé, hier, après-midi, vers 3 heures, trois quarts dans la salle des bouteilles. Il a été grièvement blessé et a eu la main droite écrasée dans les engrenages d'une machine.

Le crime du Bois de la Fontaine

Le crime du Bois de la Fontaine, le 12 janvier 1903. Un homme de peine, Georges Hesper, 54 ans, demeurant rue de Valenciennes, 21, est blessé, hier, après-midi, vers 3 heures, trois quarts dans la salle des bouteilles. Il a été grièvement blessé et a eu la main droite écrasée dans les engrenages d'une machine.

Le crime du Bois de la Fontaine

Le crime du Bois de la Fontaine, le 12 janvier 1903. Un homme de peine, Georges Hesper, 54 ans, demeurant rue de Valenciennes, 21, est blessé, hier, après-midi, vers 3 heures, trois quarts dans la salle des bouteilles. Il a été grièvement blessé et a eu la main droite écrasée dans les engrenages d'une machine.

Le crime du Bois de la Fontaine

Le crime du Bois de la Fontaine, le 12 janvier 1903. Un homme de peine, Georges Hesper, 54 ans, demeurant rue de Valenciennes, 21, est blessé, hier, après-midi, vers 3 heures, trois quarts dans la salle des bouteilles. Il a été grièvement blessé et a eu la main droite écrasée dans les engrenages d'une machine.

Le crime du Bois de la Fontaine

Le crime du Bois de la Fontaine, le 12 janvier 1903. Un homme de peine, Georges Hesper, 54 ans, demeurant rue de Valenciennes, 21, est blessé, hier, après-midi, vers 3 heures, trois quarts dans la salle des bouteilles. Il a été grièvement blessé et a eu la main droite écrasée dans les engrenages d'une machine.

Le crime du Bois de la Fontaine

Le crime du Bois de la Fontaine, le 12 janvier 1903. Un homme de peine, Georges Hesper, 54 ans, demeurant rue de Valenciennes, 21, est blessé, hier, après-midi, vers 3 heures, trois quarts dans la salle des bouteilles. Il a été grièvement blessé et a eu la main droite écrasée dans les engrenages d'une machine.

Le crime du Bois de la Fontaine

Le crime du Bois de la Fontaine, le 12 janvier 1903. Un homme de peine, Georges Hesper, 54 ans, demeurant rue de Valenciennes, 21, est blessé, hier, après-midi, vers 3 heures, trois quarts dans la salle des bouteilles. Il a été grièvement blessé et a eu la main droite écrasée dans les engrenages d'une machine.

Le crime du Bois de la Fontaine

Le crime du Bois de la Fontaine, le 12 janvier 1903. Un homme de peine, Georges Hesper, 54 ans, demeurant rue de Valenciennes, 21, est blessé, hier, après-midi, vers 3 heures, trois quarts dans la salle des bouteilles. Il a été grièvement blessé et a eu la main droite écrasée dans les engrenages d'une machine.